

Conseil de sécurité

Distr. générale
28 novembre 2005
Français
Original: anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5309e séance du Conseil de sécurité, tenue le 23 novembre 2005, au sujet de la question intitulée « La situation en Afghanistan », le Président a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

« Le Conseil de sécurité félicite le peuple afghan de la confirmation des résultats définitifs des élections au Parlement et aux conseils provinciaux. Le succès de ces élections montre que les électeurs afghans sont dans leur ensemble attachés à la démocratie et à la liberté dans leur pays. Le Conseil se félicite de ce que l'achèvement du processus de confirmation a ouvert la voie à l'entrée en fonctions, dans les délais prévus, du nouveau parlement et donc, à l'aboutissement du processus politique de Bonn.

Le Conseil rend hommage à tous les Afghans pour avoir saisi cette occasion et les engage, en particulier les représentants élus et les anciens candidats, à maintenir pleinement leur engagement en faveur de la paix, de la constitution, de l'état de droit et de la démocratie en Afghanistan.

À cet égard, le Conseil exprime de nouveau sa gratitude à tous ceux qui ont apporté leur contribution au processus électoral et remercie tout particulièrement de leur dévouement l'Organe mixte d'administration des élections et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Le Conseil réaffirme également son soutien aux efforts faits par les Forces de sécurité afghanes, avec l'appui de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de la Coalition de l'opération Liberté immuable, dans le cadre de leurs responsabilités respectives, pour améliorer la sécurité et la stabilité du pays.

Le Conseil espère que tous les membres de la Chambre des anciens (*Meshrano Jirga*) seront rapidement nommés.

Il réaffirme combien il est important pour la communauté internationale de continuer de se montrer résolue à aider l'Afghanistan à relever les défis qui subsistent, notamment dans les domaines de la sécurité, (y compris la lutte contre le terrorisme et le trafic des stupéfiants), de la bonne gestion des affaires publiques et du développement.

---

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

05-61662* (F) 281105 281105

Le Conseil soutient le rôle central et impartial que l'Organisation des Nations Unies continue de jouer dans la consolidation de la paix et de la stabilité en Afghanistan et la coordination des efforts internationaux déployés à cet égard et se félicite des consultations entamées par le Gouvernement afghan et l'ONU sur l'après-Processus de Bonn.

Enfin, le Conseil souligne qu'aucune forme de violence visant à compromettre le processus démocratique en Afghanistan ne sera tolérée. Il condamne avec force toutes les récentes attaques menées en Afghanistan, notamment contre la Force internationale d'assistance à la sécurité, et exprime sa profonde sympathie aux victimes afghanes et de la Force internationale, et à leurs familles, ainsi qu'aux pays fournissant des contingents à la Force. »